

**sycomore**

# Sélection Midcap

## Rapport de performance de durabilité et d'engagement actionnarial

Le présent rapport présente le processus d'investissement du fonds et rend compte de sa performance en matière de durabilité et d'engagement actionnarial au titre de l'année 2024, notamment en réponse aux exigences du label ISR créé et soutenu par le ministère français de l'Économie et des Finances.

Les données reportées ont été arrêtées au **13 décembre 2024**, avant la fusion avec le fonds Sycomore Francecap, afin de refléter la composition du portefeuille au titre de l'exercice 2024.



Le FCP n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et présente un risque de perte en capital. Avant d'investir, consultez le DIC de l'OPCVM disponible sur notre site internet [www.sycomore-am.com](http://www.sycomore-am.com). Rapport portant sur l'année 2024. Pour plus d'information sur l'approche de Sycomore AM en matière de durabilité, consulter nos politiques et stratégies en la matière sur notre [site Internet](#) ainsi que le rapport de durabilité établi à l'échelle de la société de gestion en réponse à l'Article 29 de la Loi Énergie Climat. Les indicateurs reposent sur les dernières données publiées par les entreprises (2024 ou 2023 pour la plupart). Les performances ESG présentées sont celles des entreprises dont les actions figuraient à l'actif net du fonds au 13 décembre 2024 et ne représentent donc pas une contribution directe du fonds à ces performances. Les labels permettent l'identification de placements responsables et durables pour les épargnants. Ils visent à guider les investisseurs mais n'offrent pas de garantie du capital investi et n'attestent pas de la qualité de la gestion mise en œuvre au travers des fonds. <sup>1</sup> Sustainable Finance Disclosures Regulation - Selon le règlement SFDR, un fonds dit « article 8 » est un fonds qui intègre des caractéristiques environnementales ou sociale.

# Sommaire

## 01

### Philosophie d'investissement du fonds

1. Notre définition d'investissement durable p. 4
2. Nos filtres d'exclusion et de sélection ESG p. 5

## 02

### Performance en matière de durabilité

1. Investissements durables p. 6
2. Performance SPICE p. 7
3. Exposition aux ODD p. 8
4. Indicateurs de durabilité p. 9

#### Environnement

- Net Environmental Contribution p. 9
- Empreinte et intensité carbone
- Exposition aux énergies fossiles

#### Gouvernance

- Diversité de genre p. 11

#### Social

- Contribution sociétale des produits et services p. 12
- The Good Jobs Rating
- Croissance des effectifs
- Politique de droits humains

## 03

### Engagements et votes

1. Nos actions d'engagement p.15
  - Le Club SMID : engagement sur la gouvernance avec Ipsos
  - Le Club 30% France
  - Engagement sur le capital humain avec Spie
2. Nos votes en assemblées générales p. 18

## 04

### Annexes

p. 19

# 01 Philosophie d'investissement du fonds

Le fonds **Sycomore Sélection Midcap** investit majoritairement dans des capitalisations boursières des pays de l'Union européenne, inférieures à 7 milliards d'euros, sans contrainte de secteur ou de style, en suivant un **processus d'Investissement Socialement Responsable multithématique** en lien avec les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD).

Le fonds a **plusieurs objectifs** :



Il vise, sur une période de cinq ans, une **performance supérieure à l'indice de référence MSCI EMU SMID CAP NR.**



Il s'engage, à tout instant, à **investir à hauteur de 50% minimum dans des investissements durables** au titre du règlement SFDR.



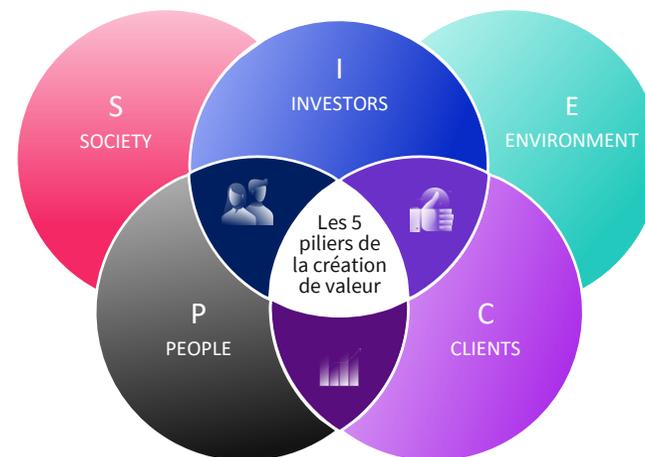
Il vise, à tout instant, **une surperformance par rapport à son indice de référence** sur la Net Environmental Contribution (NEC) et la Contribution Sociétale des produits et services (CS).



À compter de janvier 2025, le fonds vise **une surperformance par rapport à son indice de référence sur la contribution sociétale et l'intensité carbone scope 1, 2 et 3.**

La **démarche d'investissement responsable** suivie par le fonds s'appuie sur :

1. Une **analyse fondamentale intégrant les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) suivant notre modèle SPICE<sup>2</sup>**. Cette analyse est menée selon le principe de double matérialité tel que défini par la Commission européenne : il tient compte, d'une part, des risques pouvant affecter la valeur de l'entreprise et, d'autre part, des incidences négatives sociales ou environnementales de l'activité de l'entreprise sur ses parties prenantes ;



2. Une **politique d'engagement actionnarial active**, en particulier auprès des entreprises en transformation ESG ;
3. Un **suivi régulier de la performance du fonds en matière de durabilité**, faisant l'objet d'un reporting mensuel, d'une part, et annuel, à travers le présent rapport, d'autre part.

<sup>2</sup> SPICE pour Society & Suppliers, People, Investors, Clients et Environment. Notre politique d'intégration ESG détaille les éléments pris en compte dans notre modèle d'analyse fondamentale SPICE.

## 1.1

## Notre définition d'investissement durable

Avec l'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> janvier 2023, des normes techniques de réglementation (RTS) du règlement SFDR, Sycomore AM a déployé sa **définition unique de l'investissement durable** pour l'ensemble de ses univers d'investissement. En cohérence avec la définition du règlement SFDR<sup>3</sup>, cette définition s'articule autour de trois éléments :

### 1 Identifier les investissements ayant une contribution positive aux enjeux environnementaux et sociaux listés dans la définition

- Depuis 2015, Sycomore AM a déployé des **métriques d'évaluation** de la capacité des **produits et services** d'une entreprise à répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux, tels que l'accès à des énergies renouvelables, la gestion efficace des ressources ou encore l'accès à des services de santé : la **Net Environmental Contribution** et la **Contribution Sociétale** des produits et services.
- Nous avons également développé, en partenariat avec The Good Economy, une métrique, **The Good Jobs Rating**, visant à évaluer la capacité d'une entreprise à créer, sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, des **emplois pérennes**, de **qualité**, **accessibles à tous** et en particulier dans les zones géographiques qui en ont le plus besoin.
- Enfin, notre modèle d'évaluation du **capital humain**, Happy@Work, déployé depuis 2015, vise à identifier les entreprises qui offrent un cadre de travail particulièrement **favorable à l'épanouissement des collaborateurs**.

Un investissement est identifié comme ayant une contribution positive s'il franchit le seuil minimal fixé sur **au moins l'une des 4 métriques**.

### 2 Éviter les investissements pouvant causer des préjudices importants

Nous nous appuyons sur nos **politiques d'exclusion** et de **gestion des controverses** préexistantes, notre modèle de notation fondamentale **SPICE** intégrant les enjeux **ESG** et notre **politique de prise en compte des incidences négatives** (*Principle Adverse Impac*).

### 3 Assurer la mise en œuvre de pratiques de bonne gouvernance

Une note de gouvernance minimale est nécessaire pour qu'un investissement soit qualifié de durable.

Cette définition peut se résumer comme suit :

1

Avoir une contribution positive

NEC ≥ +10%

Mesure holistique de l'impact environnemental global

ou

CONTRIBUTION SOCIÉTALE ≥ +30%

Métrique innovante de l'impact sociétal des produits et services

ou

THE GOOD JOBS RATING ≥ 55/100

Capacité d'une entreprise à créer des emplois durables et de qualité, pour tous

ou

NOTE HAPPY@WORK ≥ 4,5/5

L'épanouissement au travail selon Sycomore AM

2

Ne pas causer de préjudice important (DNSH\*)

Politique d'exclusion

Controverse de sévérité 3/3

Note SPICE &lt; 3/5

Politique PAI\*\*

3

Suivre des pratiques de bonne gouvernance

Note Gouvernance ≥ 2,5/5

\*Do No Significant Harm. \*\*Principal Adverse Impact.

### Sélectivité

Moins de 50% des grands indices européens, et notamment l'EuroStoxx, est considéré « durable » par cette approche. Ce niveau de sélectivité s'inscrit dans la moyenne des sociétés de gestion françaises selon un **sondage** réalisé par l'Association Française de Gestion en février 2023<sup>4</sup>.

<sup>3</sup> Le règlement SFDR définit un « investissement durable » de la manière suivante : « Investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental, mesuré par exemple au moyen d'indicateurs-clés en matière d'utilisation efficace des ressources concernant l'utilisation d'énergie, d'énergies renouvelables, de matières premières, d'eau et de terres, en matière de production de déchets et d'émissions de gaz à effet de serre ou en matière d'effets sur la biodiversité et l'économie circulaire, ou un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif social, en particulier un investissement qui contribue à la lutte contre les inégalités ou qui favorise la cohésion sociale, l'intégration sociale et les relations de travail, ou un investissement dans le capital humain ou des communautés économiquement ou socialement défavorisées, pour autant que ces investissements ne causent de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, en particulier en ce qui concerne des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel compétent et le respect des obligations fiscales. »

<sup>4</sup> Ce niveau de sélectivité s'inscrit dans la moyenne des sociétés de gestion françaises qui ont accepté de répondre à un sondage réalisé par l'Association Française de Gestion en février 2023.

## 1.2 Nos filtres d'exclusions et de sélection ESG



### Un filtre d'exclusion des principaux risques et incidences négatives en matière de durabilité

Le filtre d'exclusion permet d'écarter les entreprises présentant des risques ou des incidences négatives en matière de durabilité selon le principe de double matérialité. Une entreprise est ainsi inéligible au fonds si :

- Elle est impliquée dans des activités exclues par notre **politique d'exclusion ISR** pour leurs impacts sociaux ou environnementaux controversés ;
- Elle a des **pratiques de gouvernance jugées insuffisantes**, telles que définies dans notre politique d'exclusion ;
- Elle a une note **SPICE** inférieure ou égale à 3/5.

En outre, la **politique PAI** s'applique sur les investissements durables.



### Un filtre de sélection des contributions environnementales ou sociales positives

Nos quatre critères de sélection permettent de favoriser les entreprises présentant des solutions en matière de durabilité :

- **Les modèles économiques à contribution sociétale** significativement positive, mesurés par une **CS** supérieure ou égale à +10% ;
- **Les modèles économiques à contribution environnementale** significativement positive, mesurés par une **NEC** supérieure ou égale à +10% ;
- **Les entreprises présentant les meilleures pratiques de durabilité**, justifiant d'une **note SPICE supérieure à 3,5/5** (Leadership SPICE) et pouvant donc présenter des contributions importantes, par exemple à travers des emplois de qualité ou une proactivité exemplaire sur les enjeux de durabilité ;
- **Les entreprises présentant une stratégie de transformation claire** visant l'**atteinte d'objectifs environnementaux ou sociaux**, justifiant d'une **note SPICE comprise entre 3 et 3,5/5** et bénéficiant d'un accompagnement de notre part en matière d'engagement actionnarial. Ces entreprises ne peuvent représenter plus de 25% de l'actif net du fonds.

## Univers Sycovalo\*

### Exclusion ESG

**Note SPICE**  
≤ 3/5

et

### Politique d'exclusion ISR

**Controverse de sévérité 3/3**

et

**Note Gouvernance**  
≤ 2,5/5

### Sélection ESG

**Contribution sociétale des produits et services**  
≥ +10%

ou

**Contribution environnementale nette**  
≥ +10%

ou

**Leadership SPICE**  
> 3,5/5

ou

**Transformation SPICE**  
> 3 et ≤ 3,5/5

## Sycomore Sélection Midcap

> 50% d'entreprises durables investies

## 02 Performance du fonds en matière de durabilité

La performance de durabilité du fonds est appréciée par plusieurs indicateurs : certains font l'objet de **critères de sélection dans les décisions d'investissement** et/ou d'**objectifs de surperformance** par rapport à l'indice de référence, exprimés ex-ante ; d'autres indicateurs présentés ici ne sont pas liés aux critères de sélection du fonds et leurs résultats peuvent varier d'une année sur l'autre, à la hausse comme à la baisse, en fonction des entreprises en portefeuille.

### OBJECTIFS

### INDICATEURS PRÉSENTÉS

**Donner une vue d'ensemble du positionnement ESG du fonds**

|                                 |                             |
|---------------------------------|-----------------------------|
| Part d'investissements durables | 67%                         |
| Note SPICE pondérée             | 3,6/5                       |
| Exposition aux ODD              | 8 (14%) ; 7 (15%) ; 3 (18%) |

**Rendre compte de l'atteinte des objectifs de contribution positive et mesurer la performance ESG**

E

|                                  |                              |
|----------------------------------|------------------------------|
| Net Environmental Contribution   | +3%                          |
| Empreinte carbone scope 1 & 2    | 399 teq CO <sub>2</sub> /M€  |
| Intensité carbone scope 1, 2 & 3 | 1191 teq CO <sub>2</sub> /M€ |
| Exposition aux énergies fossiles | 4%                           |

S

|                          |        |
|--------------------------|--------|
| Contribution Sociétale   | +21%   |
| The Good Jobs Rating     | 50/100 |
| Croissance des effectifs | +18%   |
| Politique droits humains | 100%   |

G

|                                    |     |
|------------------------------------|-----|
| Féminisation des comités exécutifs | 22% |
|------------------------------------|-----|

Certains indicateurs sont développés par Sycomore AM (la Contribution Sociétale des produits & services, the Good Jobs Rating) tandis que d'autres sont des indicateurs bruts issus de sources externes et des rapports annuels des entreprises (croissance des effectifs, féminisation du comité exécutif, mise en place de politique en matière de droits humains...). La NEC a été codéveloppée par Sycomore AM et est aujourd'hui développée par la NEC Initiative.

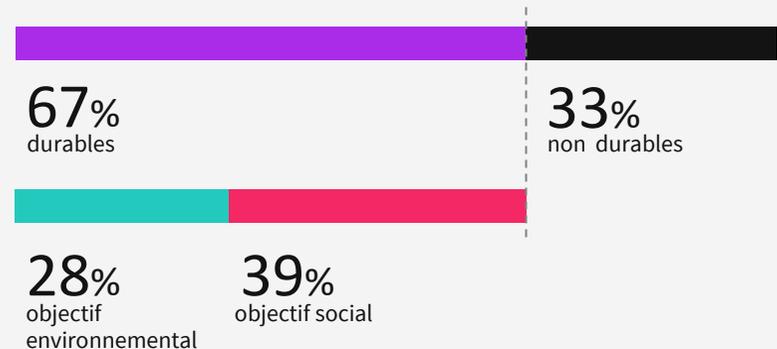
Plus d'informations sur les méthodologies de reporting et les sources de données dans notre [protocole de reporting](#).

## 2.1 Investissements durables

À fin 2024, le fonds Sycomore Sélection Midcap était composé à **67% d'investissements durables**<sup>5</sup> (contre 41% pour l'indice de référence), part supérieure à la part minimale de 50% fixée dans le prospectus. Ces investissements durables se répartissaient à **28% sur les enjeux environnementaux**, avec des entreprises comme **Arcadis, Nemetschek** ou encore **ERG**, et **39% sur les enjeux sociaux**, avec des entreprises comme **ASR Nederland, Fineco Bank** ou encore **Virbac**.

Les investissements non durables respectaient les critères de sélection du fonds décrits précédemment mais ne répondaient pas à la définition de l'investissement durable, soit parce que leur mix de produits et services n'était pas suffisamment orienté vers les besoins sociaux et environnementaux actuels, soit parce que leurs pratiques ESG ne répondaient pas aux critères fixés. C'était le cas par exemple de **GEA Group, Delonghi, ou Robertet**.

### RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS DURABLES DU FONDS AU 13.12.2024<sup>6</sup>



Fonds exposé à 99% au 13 décembre 2024

<sup>5</sup> Plus d'information sur notre définition d'investissement durable dans notre [politique d'intégration ESG](#). <sup>6</sup> Plus d'information sur notre réponse aux obligations de reporting du règlement SFDR dans l'[annexe dédiée](#) du rapport de gestion du fonds. Les données reportées ont été arrêtées au 13 décembre 2024, avant la fusion avec le fonds Sycomore Francecap, afin de refléter la composition du portefeuille au titre de l'exercice 2024.

## 2.2 Performance SPICE

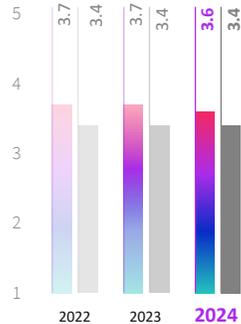
« La création de valeur d'une entreprise n'est durable que si elle est partagée par l'ensemble de ses parties prenantes : c'est la conviction qui dicte notre démarche d'investissement responsable. »

Parce que nous cherchons à générer une performance durable pour nos clients, nos analystes-gérants évaluent, au-delà des états financiers, l'interaction des entreprises avec l'ensemble de leurs parties prenantes pour mesurer la solidité de leur modèle économique et de leur gouvernance, et leurs impacts sociaux, sociétaux et environnementaux. Notre **modèle d'analyse fondamentale propriétaire**, baptisé SPICE<sup>7</sup>, nous permet ainsi d'apprécier la performance de nos investissements en matière de durabilité.

À fin 2024, la note SPICE pondérée des investissements au sein du fonds Sycomore Sélection Midcap (3,6/5) est en **légère baisse** par rapport à 2023 (3,7/5) et est **supérieure à celle de l'indice de référence** (3,4/5). Les entreprises les mieux notées en portefeuille sont **ERG (4.23)**, **Technogym (3.98)** et **Moncler (3.89)**.

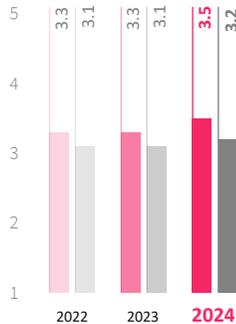
### ÉVOLUTION DES NOTES SPICE DU FONDS PAR RAPPORT À CELLE DE SON INDICE

#### SPICE



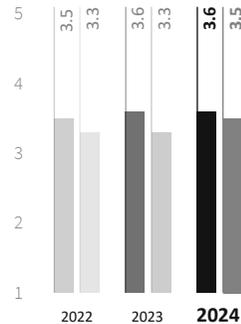
#### SOCIETY

Contribution sociétale des produits et services, contribution sociétale en tant qu'employeur, comportement citoyen, droits humains, maîtrise de sa chaîne de sous-traitance



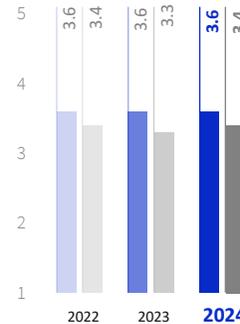
#### PEOPLE

Importance accordée à l'épanouissement des collaborateurs, environnement de travail propice au développement des talents, mesure de l'engagement, diversité, équité



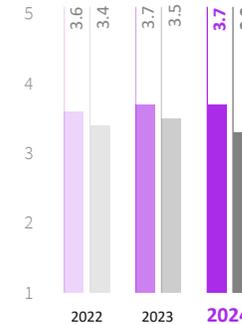
#### INVESTORS

Solidité du modèle économique, capacité à créer de la valeur en saisissant les opportunités d'une économie plus durable et inclusive, qualité de la gouvernance, alignement de l'intérêt de toutes les parties prenantes



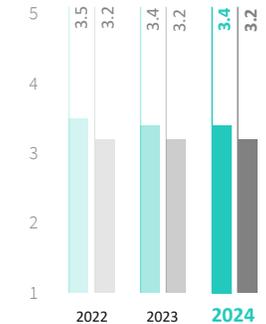
#### CLIENTS

Pertinence et consistance de la stratégie commerciale, risques inhérents aux produits et services, responsabilité numérique



#### ENVIRONMENT

Intégration des enjeux environnementaux dans la stratégie, impacts environnementaux directs et indirects, risques de transition, risques physiques



Sycomore Sélection Midcap

MSCI EMU SMID CAP NR

Taux de couverture 2024 en poids du fonds : 100% / Taux de couverture 2024 en poids de l'indice : 97%

<sup>7</sup> La note SPICE est la somme pondérée des notes S, P, I, C et E sous-jacentes avec la pondération par défaut suivante : 15%\*S +15%\*P +40%\*I (avec 50% de la note I dédiée au modèle économique et 50% à la Gouvernance) +10%\*C + 20%\*E. Cette pondération varie en fonction du secteur d'activités de l'entreprise.

2.3

## Exposition aux Objectifs de Développement Durable

Nous proposons ici une représentation de l'exposition des entreprises en portefeuille aux **17 Objectifs de Développement Durable** adoptés par les Nations Unies en 2015 et, plus spécifiquement, aux **169 cibles** qui les composent. Nous définissons ici l'exposition par l'opportunité, pour chaque entreprise, de **contribuer positivement à l'atteinte des ODD**, par les produits et les services qu'elles offrent<sup>8</sup>.

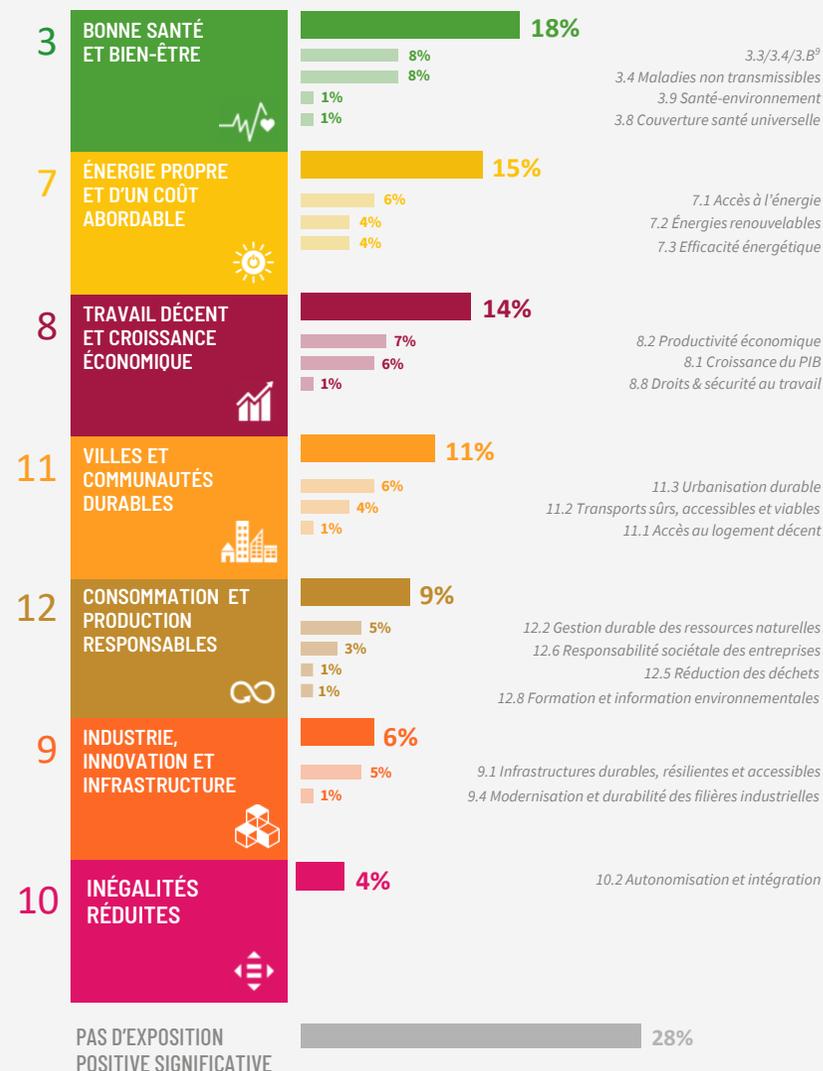
Notre analyse se base sur une liste d'activités :



Pour chaque activité, nous avons identifié **une à trois cibles auxquelles elle est la plus susceptible de contribuer positivement**, ceci n'excluant pas qu'elle peut être exposée simultanément à d'autres ODD ou d'autres cibles. **Chaque entreprise est ensuite analysée au regard des activités qu'elle exerce**. Ainsi, une entreprise exerçant des activités différentes peut être exposée à plusieurs cibles, l'exposition étant alors pondérée par la partie du chiffre d'affaires représentée par chaque activité.

Nous avons également souhaité **distinguer les entreprises entre elles en fonction de leur potentiel de contribution positive**, au regard du positionnement de leur portefeuille actuel de produits et services. Ainsi, plus les produits et services et les bénéficiaires sont ceux visés par la cible de l'ODD, plus le degré d'alignement sera élevé : alignement fort, moyen ou faible. Cette analyse est qualitative et s'appuie sur les éléments à notre disposition grâce aux données collectées pour l'évaluation des contributions environnementales et sociétales nettes (NEC et CS). Nous avons également identifié les activités qui, selon notre analyse, n'ont pas d'exposition positive significative aux ODD.

Enfin, les entreprises peuvent également **contribuer aux ODD par leurs pratiques et la manière dont elles conduisent leurs opérations** : ceci n'est pas recensé dans cet exercice centré sur l'exposition des produits et services aux ODD.



<sup>8</sup> Cet exercice ne vise pas à mesurer la contribution effective des entreprises aux ODD, évaluation traitée par nos métriques de contributions sociétale (CS) et environnementale (NEC) nettes.

<sup>9</sup> Maladies transmissibles / Maladies non transmissibles / Recherche, Mise au point et accès aux médicaments

## 2.4

## Indicateurs de durabilité

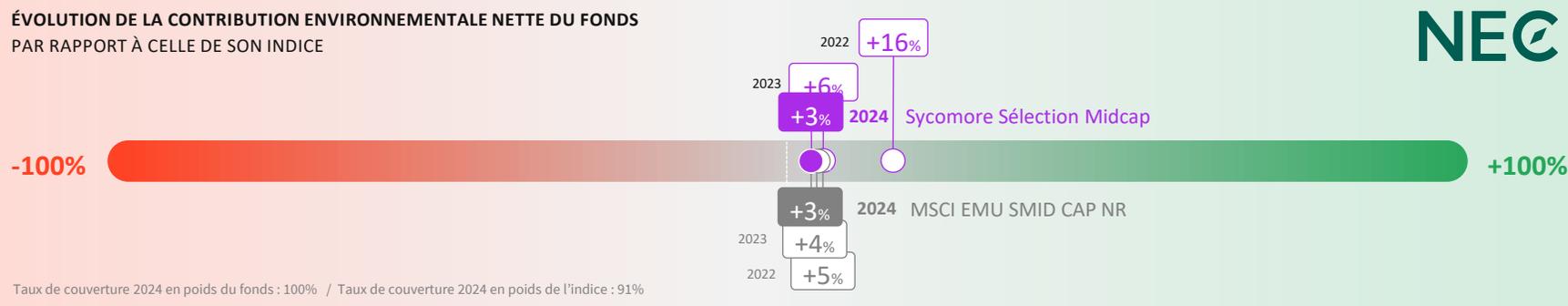
## Environnement

## Net Environmental Contribution

Nous apprécions la contribution de nos investissements à la transition écologique à travers la Net Environmental Contribution (NEC). **La NEC mesure, pour chaque entreprise, la contribution de son offre de produits et services aux défis de la transition écologique.** Elle s'échelonne sur une échelle de **-100%** pour une activité fortement destructrice de capital naturel à **+100%** pour les activités à impact environnemental net fortement positif. Le centre de l'échelle à **0%** représente, par construction, la moyenne de l'économie mondiale<sup>10</sup>.

À fin 2024, la NEC du fonds Sycomore Sélection Midcap est de **+3%**<sup>11</sup>, tout comme l'indice de référence. L'objectif de surperformer l'indice n'est donc pas atteint. **La NEC a légèrement diminué par rapport à 2023** (+6% à fin 2023). Cette baisse s'explique à la fois par des mouvements de portefeuilles et par l'introduction de la nouvelle méthodologie NEC version 1.1.

#### ÉVOLUTION DE LA CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE NETTE DU FONDS PAR RAPPORT À CELLE DE SON INDICE



#### Contribution environnementale négative

**San Lorenzo (NEC -100%)** et **De'Longhi (NEC -44%)** sont deux sociétés dont la NEC est négative, principalement en raison des impacts environnementaux négatifs de la construction de bateaux haut-de-gamme, notamment de yachts, pour la première et du café pour la seconde.

SANLORENZO



#### Contribution environnementale neutre

**Ipsos** et **ASR Nederland** sont deux sociétés dont la NEC est égale à 0%. La première est spécialisée dans les études de marché et les sondages d'opinion tandis que la deuxième opère des services d'assurance diversifiés. Ces entreprises ont des impacts environnementaux peu matériels sur l'ensemble du cycle de vie de leurs produits et services.



A.S.R.

#### Contribution environnementale très forte

**ERG** et **Befesa** sont deux sociétés en portefeuille dont la NEC est très positive (respectivement **+94%** et **+47%**). **ERG** est un producteur d'énergies renouvelables, notamment de fermes éoliennes installées en Italie, tandis que **Befesa** est spécialisée dans le recyclage et traitement de résidus industriels dangereux.



BEFESA

<sup>10</sup> Pour plus d'information sur la Net Environmental Contribution et les méthodologies sous-jacentes, consultez le site de la [NEC Initiative](#). <sup>11</sup> NEC 1.1 calculée par Sycomore AM sur la base de données issues des entreprises de 2021 à 2024.

## 2.4

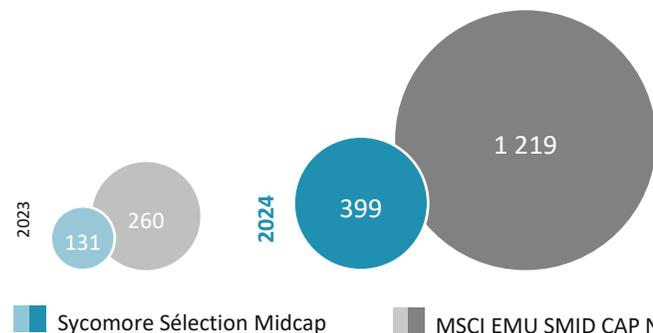
## Indicateurs de durabilité

## Empreinte carbone

Nous avons fait le choix, depuis 2015, de ne publier les empreintes carbone de nos fonds qu'à titre indicatif. Ces dernières n'influencent pas directement nos décisions d'investissement. En effet, si la connaissance de l'empreinte carbone d'une entreprise permet de quantifier et prioriser ses propres efforts de réduction, **l'utilisation de l'empreinte carbone agrégée présente de nombreuses limites** explicitées dans notre [stratégie Capital Naturel](#).

**À fin 2024**, l'empreinte carbone moyenne pondérée de Sycomore Sélection Midcap est de **399 tonnes équivalentes de CO<sub>2</sub> par million d'euros de valeur d'entreprise (EVIC)**, inférieure à celle de son indice de référence qui s'établit à **1219 teq CO<sub>2</sub>/M€** de valeur d'entreprise.

À compter de janvier 2025, le fonds vise à maintenir une intensité carbone scope 1, 2, 3 amont et aval inférieure au benchmark. A fin 2024, cette intensité s'établit à **1191 tonnes éq. CO<sub>2</sub> par million d'euros** contre **1104** pour le benchmark. Cette intensité carbone s'explique notamment par la contribution significative de trois entreprises : **Danieli & Co**, **GEA Group** et **Knorr-Bremse** qui ont respectivement des émissions 8, 4 et 3 fois supérieures à la moyenne pondérée du fonds en raison de leurs activités. Le fonds réaffirme néanmoins son engagement à ajuster sa stratégie en 2025 dans le but de surperformer le benchmark sur cet indicateur.

ÉMISSIONS EN TONNES ÉQUIVALENTES DE CO<sub>2</sub>

Source 2022 et 2023 : Trucost/S&P Global sur le périmètre du GHG Protocol et couvrant les scopes 1, 2 et 3 amont.  
Source 2024 : changement de la source vers MSCI, et ajout du scope 3 aval.  
Taux de couverture 2024 en poids du fonds 95% / Taux de couverture 2024 en poids de l'indice : 95%

## Exposition aux énergies fossiles

La part des encours du fonds Sycomore Sélection Midcap investie dans des entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles au sens du règlement SFDR est de **4% à fin 2024** (vs. 0% à fin 2023).



## 2.4

## Indicateurs de durabilité

## Gouvernance

## Diversité de genre

La diversité est un **facteur-clé de succès des dispositifs de gouvernance** et de prise de décisions au sein des organisations. Le McKinsey Global Institute a estimé que si chaque pays atteignait le niveau d'égalité des genres du pays le plus avancé de sa région, cela ajouterait **12 000 milliards de dollars** au PIB mondial d'ici 2025<sup>12</sup>. Nous avons donc choisi d'analyser la représentation des femmes au sein du comité exécutif et dans l'effectif global comme indicateur de la capacité d'une entreprise à promouvoir la diversité et l'égalité des chances.

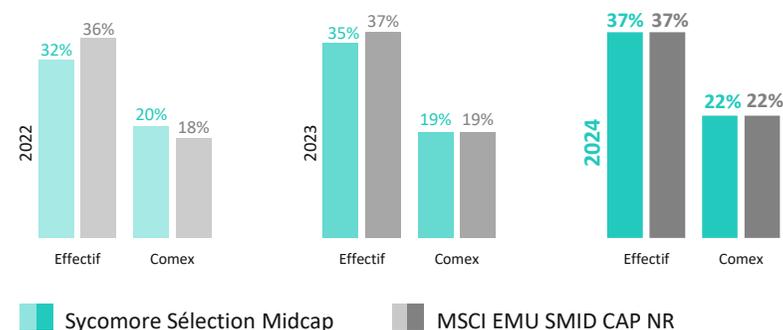


<sup>12</sup> McKinsey Global Institute, "The Power of Parity: how advancing women's equality can add \$12 trillion to global growth", 2015.

En 2024, le taux de féminisation du comité exécutif des entreprises en portefeuille est de **22%**, au même niveau que l'**indice de référence (22%)** et la part des femmes dans l'effectif correspondant est de **37%**, là aussi **égal à l'indice de référence (37%)**.

Certaines entreprises, comme **Believe, Arverne, Trigano, Arcadis** et **Bankinter** ont plus de **40% de femmes dans leurs comités de direction**. D'autres affichent des écarts particulièrement importants entre la féminisation de leurs effectifs et celle de leur comité de direction. C'est par exemple le cas d'**Amplifon** avec respectivement 73% et 7% de femmes au sein de son effectif global et de son comité de direction. Depuis plusieurs années et notamment dans la cadre de notre adhésion au Club 30% France, nous échangeons avec les entreprises de notre univers d'investissement afin de promouvoir les bonnes pratiques en matière de diversité et de promotion des femmes à tous les niveaux des organisations.

## FÉMINISATION DES EFFECTIFS ET DU COMITÉ EXÉCUTIF



Taux de couverture 2024 en poids du fonds : 100% pour le Comex et 100% pour les effectifs  
Taux de couverture 2024 en poids de l'indice : 100% pour le Comex et 98% pour les effectifs

## 2.4

## Indicateurs de durabilité

## Social

## Contribution sociale des produits et services

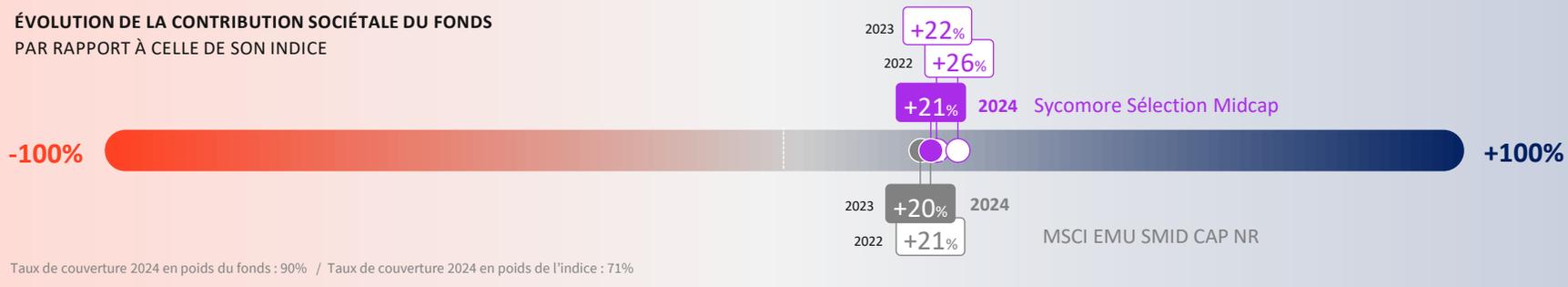
Nous apprécions l'impact de nos investissements sur les grands enjeux sociétaux à travers la Contribution Sociétale (CS). Évaluée sur une échelle de **-100%** à **+100%**, la Contribution Sociétale des produits & services est une **métrique quantitative**, agrégeant les contributions positives et négatives des activités d'une entreprise en les pondérant de leur contribution au chiffre d'affaires. Elle s'articule autour de **deux piliers** :

- Les offres de produits et/ou services **pour les populations vulnérables** ;
- Les offres de produits et/ou services qui **contribuent à l'amélioration de la qualité de vie, de la sécurité et du bien-être**.

Elle est évaluée selon des **référentiels sectoriels** définis par nos analystes ISR, notamment sur la base des enjeux sociétaux mis en évidence par les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies<sup>13</sup>.

**À fin 2024**, la Contribution Sociétale des produits & services des entreprises en portefeuille s'établit à **+21%**, **contre +20% pour l'indice de référence** du fonds, en légère baisse par rapport à 2023 (+22%). Cette légère baisse s'explique entre par des mouvements de portefeuille et des ajustements dans la méthodologie, comme celui du secteur pharmaceutique. **L'objectif de surperformance** du fonds est néanmoins **atteint et maintenu**.

#### ÉVOLUTION DE LA CONTRIBUTION SOCIÉTALE DU FONDS PAR RAPPORT À CELLE DE SON INDICE



#### Contribution sociale négative

Au sein du fonds Sycomore Sélection Midcap, deux sociétés affichent notamment une **contribution sociale négative** : **San Lorenzo (CS -50%)**, constructeur de bateaux haut-de-gamme, notamment de yachts, et **Corticeira Amorim (CS -11%)**, car une partie des produits fournis concerne la fourniture de bouchons de lièges à destination de boissons alcoolisées.

**SANLORENZO AMORIM**

#### Contribution sociale neutre

**De'Longhi (-3%)** et **Fluidra (0%)** sont deux sociétés en portefeuille dont la **contribution sociale est estimée comme neutre**. La première est un acteur principal de la commercialisation de café et machines à café. La seconde, est spécialisée dans le développement d'équipements et de solutions dans le domaine de la piscine et du transport de fluides, entre autres.

**DeLonghi FLUIDRA**

#### Contribution sociale très positive

**Recordati (CS +74%)** et **Laboratorios Farmaceuticos Rovi (CS +69%)** sont deux exemples de sociétés en portefeuille ayant une **forte contribution sociale**, du fait de leurs offres de produits et services pharmaceutiques.



<sup>13</sup> Plus d'information sur la méthodologie disponible dans notre [stratégie Capital Sociétal](#).

## 2.4 Indicateurs de durabilité

### The Good Jobs Rating

Nous apprécions la **contribution sociétale en tant qu'employeur et acteur économiques** au travers du score **The Good Jobs Rating**, métrique développée avec The Good Economy (la méthodologie est publique et disponible [sur notre site](#)). Cette métrique est composée de **trois dimensions** : **quantité**, **qualité et inclusion**, ainsi que **géographie**, afin d'évaluer la capacité d'une entreprise à créer des opportunités d'emplois durables et de qualité, pour tous, et particulièrement dans les zones – pays ou régions – où l'emploi est relativement limité et donc nécessaire pour un développement durable et inclusif.

En 2024, le fonds Sycomore Sélection Midcap présente un score de **50/100**, légèrement supérieur à celui de l'indice (48/100). Parmi les entreprises qui obtiennent les meilleurs scores, on retrouve **INWIT (69/100)**, **Brunello Cucinelli (64/100)** ou encore **Bankinter (63/100)**. Ces scores s'expliquent notamment par la création d'emplois dans plusieurs pays, contribuant ainsi aux scores des piliers Quantité et Géographie. L'entrée en portefeuille de valeurs comme **Bankinter** contribue également à l'augmentation de cette note.

#### SCORE THE GOOD JOBS RATING 2024 PAR RAPPORT À SON INDICE



THE GOOD JOBS RATING

**QUANTITÉ**

Création d'emplois :

- directs
- indirects
- durables
- VS secteur

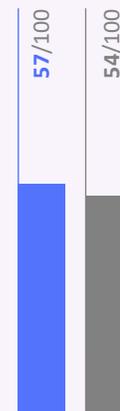
**QUALITÉ & INCLUSION**

- Inclusion (genre, âge, qualification)
- Équité des rémunérations
- Progression des carrières
- Sécurité de l'emploi

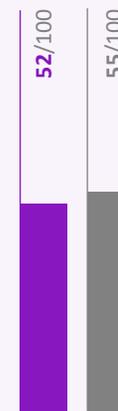
**GÉOGRAPHIE**

Création de travail dans **les régions et les pays** où les besoins en matière d'emplois sont importants

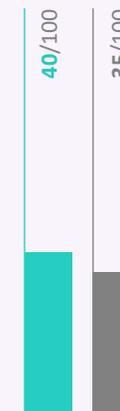
#### QUANTITÉ



#### QUALITÉ & INCLUSION



#### GÉOGRAPHIE



2.4

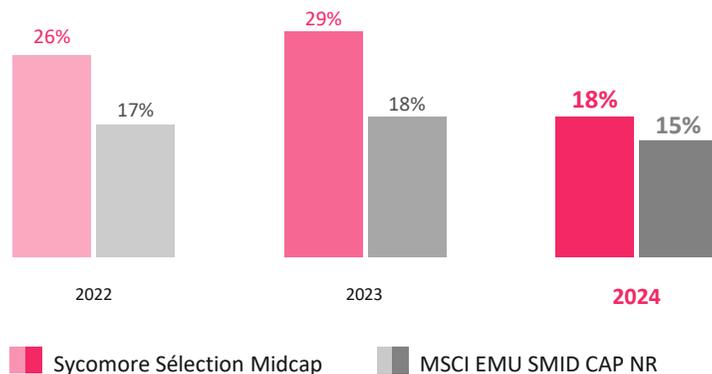
## Indicateurs de durabilité

### Croissance des effectifs

La **capacité d'une entreprise à générer de l'emploi** est appréciée selon l'évolution, positive ou négative, des effectifs cumulés sur les 3 derniers exercices. L'indicateur présenté intègre les évolutions d'effectifs liées à des cessions ou acquisitions.

**En 2024**, l'évolution positive des effectifs des entreprises en portefeuille (+18% sur trois ans pour le fonds contre +15% pour l'indice de référence) témoigne du **dynamisme de certaines entreprises investies**. On observe ainsi de bonnes dynamiques de création d'emplois auprès d'entreprises telles que **SIG Group** (producteur d'emballage carton aseptique), **Befesa** (recyclage des déchets issus de la production d'acier et d'aluminium) ou encore **Munters** (fournissant entre autres des systèmes de refroidissement pour les data centers). À noter également une croissance d'effectifs positive au sein d'entreprises de la consommation discrétionnaire comme **San Lorenzo**, **Moncler** ou encore **Brunello Cucinelli**.

#### ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR 3 ANS



Taux de couverture 2024 en poids du fonds : 100% / Taux de couverture 2024 en poids de l'indice : 96%

### Politique de droits humains

Les droits humains englobent les **droits des employés** mais aussi, plus généralement, ceux des communautés locales et acteurs civils **touchés par les opérations ou activités d'une entreprise**. Ils font l'objet d'une **politique** dédiée définie en 2020 à l'échelle de Sycomore AM.

En cohérence avec les Principes Directeurs des Nations Unies (UNGPs), notre évaluation du respect des droits humains d'une entreprise considère, au-delà de la définition d'une politique en la matière, les **processus de diligence raisonnable** mis en place par l'entreprise, l'**identification des risques saillants** auxquels elle est exposée, ainsi que la présence de **mécanismes de réparation**.

En l'absence d'indicateur holistique sur ces différents éléments, nous avons retenu un indicateur proposé par **MSCI** qui permet d'identifier les entreprises communiquant sur la mise en place d'une politique en matière de droits humains.

**En 2024**, la part des entreprises du fonds ayant formalisé une politique en matière de droits humains a **augmenté** (100% en 2024 vs 94% en 2023), et est au-dessus de celle de l'indice à 99%. En 2022, nous avons participé aux travaux du **Forum pour l'Investissement Responsable** ayant abouti à la définition d'une grille d'analyse flash sur l'exposition des entreprises au travail forcé et au travail des enfants. Nous avons poursuivi cette initiative en 2023 et 2024 avec une phase d'engagements auprès de plusieurs entreprises.

#### PART D'ENTREPRISES AYANT UNE POLITIQUE DE DROITS HUMAINS



Taux de couverture 2024 en poids du fonds : 100% / Taux de couverture 2024 en poids de l'indice : 99%

## 03 Engagements et votes

L'engagement actionnarial consiste à inciter les entreprises à **améliorer structurellement leurs pratiques en matière de durabilité**, en formulant des axes d'amélioration dans le cadre d'un dialogue constructif et d'un suivi de long terme.

C'est un élément-clé de la mise en œuvre de notre mission, et en particulier de notre **premier objectif statutaire**, qui vise à **mesurer et améliorer la contribution environnementale et sociétale de nos investissements**.

« Nous investissons pour développer une économie plus durable et inclusive et générer des impacts positifs pour l'ensemble de nos parties prenantes. **Notre mission : humaniser l'investissement.** »

Notre démarche d'engagement actionnarial est détaillée dans notre [politique d'engagement actionnarial](#). Elle s'appuie sur des actions d'engagement individuel lors d'échanges que nous avons avec l'exécutif des entreprises tout au long de l'année ou avec le conseil d'administration en amont des assemblées générales, et des actions collaboratives. Pour plus d'information sur les coalitions d'investisseurs dont Sycomore AM fait partie, consulter le [Rapport de durabilité et d'engagement actionnarial de Sycomore AM](#).

Une fois les axes d'engagement formalisés, **nous suivons les progrès des entreprises** et pouvons actionner différents leviers dits « d'escalade » dans le but d'**augmenter la probabilité de succès de l'engagement**.

### 3.1 Nos actions d'engagement

En 2024, nous avons formalisé et partagé **56 axes d'amélioration** (contre 44 en 2023) auprès de **13 entreprises en portefeuille** (contre 8 en 2023). Près de **80% de ces engagements** ont été menés dans le cadre de **dialogues individuels**, alors que les **20% restants** ont été menés dans le contexte d'**actions d'engagement collaboratives**. La moitié des axes d'amélioration communiqués aux entreprises ont porté sur des éléments de stratégie, plus d'un tiers sur des éléments de transparence et le restant sur leurs performances extra-financières.



Parmi les engagements initiés en 2024, **63%** concernent directement la **gouvernance de l'entreprise** (pilier I de l'analyse [SPICE](#)). Les principaux sujets abordés ont été sur l'**intégration du développement durable au sein de la stratégie**, la **rémunération des dirigeants** et les **bonnes pratiques liées au conseil d'administration**.

L'année dernière, **14% des engagements** (soit 8 engagements) ont porté sur les enjeux **environnementaux**, et plus particulièrement sur les **stratégies climat et décarbonation**. Parmi les entreprises engagées, on retrouve **Befesa, Esker, et ID Logistics**. **Nous avons encouragé cette dernière à soumettre ses objectifs climatiques à SBTi**.

**20%** de nos **actions d'engagement** (soit 11 engagements) ont porté sur la **gestion du capital humain** au sein des entreprises en portefeuille. Deux de ces dialogues, avec **Arcadis et Befesa**, visent à améliorer la transparence et la performance en matière de diversité de genre à tous les niveaux des organisations. Ces dialogues individuels s'inscrivent en cohérence avec notre adhésion au Club 30% qui promeut notamment un taux minimal de 30% de représentation des femmes dans les comités exécutifs des entreprises du SBF 120. Nous avons également engagé des dialogues individuels sur d'autres thèmes associés à la gestion du capital humain, notamment avec **Moncler** concernant l'écart salarial entre les hommes et femmes des sociétés.

La liste des entreprises du portefeuille Sycomore Sélection Midcap avec lesquelles nous avons engagé un dialogue en 2024 est disponible en [annexe](#).

## 3.1

## Nos actions d'engagement

## Gestion des risques et engagement

Des **axes d'amélioration** ont été communiqués à certaines entreprises à l'occasion de dialogues initiés dans le cadre de controverses, en particulier avec **Interparfums**. L'entreprise (avec d'autres) a fait l'objet en 2024 d'une controverse au sujet des **droits humains**. Une enquête de la BBC a révélé que le jasmin utilisé par les fournisseurs de grandes entreprises de la beauté/cosmétique était cueilli par des enfants en Égypte. L'entreprise, avec qui nous avons échangé à plusieurs reprises, nous a indiqué avoir bien identifié le sujet des droits humains (incluant le travail des enfants) dans son analyse de matérialité simple et double. Des demandes ont pu être formulées auprès des chimistes/maisons de parfums qui fournissent ces mélanges, demandant la mise en place de mesures appropriées afin de traiter ce sujet systémique. Néanmoins, nous continuerions de suivre ce sujet en 2025 car si certaines mesures peuvent être mises en place rapidement, d'autres s'inscrivent sur un temps plus long. Il semble également que la filière doit gagner en transparence et en traçabilité, ainsi que renforcer son approche, au delà d'audits parfois peu adaptés. Nous avons également renforcé notre engagement concernant la santé sécurité auprès de **Spie**, qui reporte 6 décès dont deux salariés en 2024.

## Suivi des progrès

**15**  
actions  
d'engagement  
évaluées  
en 2024



53%

de **progrès observés** sur ces 15 actions d'engagement

40%

des actions d'engagement **toujours ouvertes**

En 2024, nous avons également suivi la mise en œuvre des 15 axes d'amélioration que nous avons transmis à certaines entreprises en portefeuille en 2022 et avons constaté des progrès, répondant partiellement ou entièrement à l'objectif fixé, sur 53% de ces axes. L'entreprise **ERG** a par exemple mis à jour sa stratégie ESG avec de nouveaux objectifs pour 2026, approuvés par le conseil d'administration en mai 2024, suite à nos recommandations. À noter que 40% de ces actions d'engagement sont toujours en cours.

LE CLUB SMID



**Sycomore AM a rejoint en 2024 le Club SMID créé par le FIR début 2024.**

Cette initiative des investisseurs représentant plus de 4610 milliards d'euros d'actifs sous gestion, réunis pour dialoguer et engager avec les entreprises de petites et moyennes capitalisations (SMID) sur des sujets ESG, et en particulier : le capital humain et la gouvernance. En 2024, Sycomore a participé aux engagements sur ces thématiques en lead ou en support avec 8 entreprises.

LE CLUB SMID :

FOCUS SUR NOTRE ENGAGEMENT AU  
SUJET DE LA GOUVERNANCE AVEC



Dans le cadre du groupe de travail **Gouvernance du Club SMID**, Sycomore AM a participé au dialogue au sujet de la **gouvernance d'Ipsos**. Les éléments que le groupe a pu discuter avec l'entreprise étaient les suivants :

- Le **plan de succession** du Président et des postes clés du groupe ;
- La **composition du conseil d'administration** ;
- L'**intégration des critères ESG** dans la rémunération des dirigeants ;
- L'**actionnariat salarié**.

Sur ces différentes thématiques, les **principaux axes d'amélioration** que nous avons **identifiés et partagés à l'entreprise** sont :

- Travailler et publier un plan de succession détaillé au Président du conseil d'administration avec une pré-sélection de candidats potentiels ;
- Maintenir le représentant des salariés au sein du conseil d'administration et encourager une implication encore plus forte au sein des discussions et réunions ;
- Intégrer des critères ESG dans les objectifs de rémunération long terme des dirigeants ;
- Étendre le nombre des salariés ayant accès à des programmes d'actionnariat.

Nous prévoyons de **poursuivre le dialogue** avec l'entreprise au cours de l'année 2025.

## 3.1

## Nos actions d'engagement

NOTRE ENGAGEMENT  
COLLABORATIF AVEC LE

En 2020, nous avons participé à la création de l'antenne française du 30% Club Investor Group. Après deux ans d'existence, ce mouvement continue d'encourager la représentation des femmes au sein des équipes dirigeantes des entreprises de l'indice SBF 120 à un minimum de 30% d'ici 2025, et plus largement à promouvoir la diversité de genre à tous les niveaux des organisations, ainsi que la transparence sur ce sujet. Notre intention n'est pas de fixer des quotas obligatoires mais d'encourager les entreprises qui déploient des démarches volontaires en vue de mettre en œuvre un changement significatif et durable.

En 2024, les investisseurs de la coalition ont initié ou poursuivi un dialogue avec 19 entreprises du SBF 120, appuyés notamment d'une liste d'indicateurs développés par le Club. Sur ces 19 entreprises, Sycomore mène l'engagement sur 2 d'entre elles et suit les activités d'engagement avec les autres au cas par cas. La plupart des entreprises que nous avons rencontrées sont convaincues de l'importance de la diversité des genres au sein de leurs organisations et nous observons qu'une dynamique positive est en train d'émerger sous la forme de plans d'action et d'objectifs ciblés. Nous identifions toujours des axes de progrès : sur la transparence autour de ces plans, et en particulier les groupes/niveaux hiérarchiques concernés ou encore l'importance de calculer et de publier un écart de rémunération hommes -femmes sur un périmètre représentatif des effectifs (la CSRD devrait aider sur ce second point en particulier). Néanmoins, dans une année difficile en raison l'environnement politique et économique incertain, nous sommes satisfaits de constater que les entreprises ont maintenu leurs engagements et volonté de dialogue sur ces sujets, avec un réel intérêt pour le partage de bonnes pratiques. Plus de détails sont disponibles dans le quatrième rapport d'activité publié par le Club.



Plus de détails sont disponibles dans le quatrième rapport d'activité publié par le Club.

NOTRE ENGAGEMENT AU SUJET  
DU CAPITAL HUMAIN AVEC

En tant qu'investisseur support pour l'entreprise SPIE, Sycomore AM a participé aux échanges menés avec l'entreprise au cours de l'année 2024 dans le contexte du Club 30% France pour mieux comprendre les pratiques de l'entreprise en lien avec la diversité. En lien avec cette thématique, les principaux **axes d'amélioration** que nous avons identifiés et partagés à l'entreprise sont :

- Publier une approche détaillée et multidimensionnelle pour recruter davantage de femmes, y compris dès le plus jeune âge
- Établir un objectif d'au moins 20 % de femmes dans les programmes de formation au leadership, ainsi qu'au moins une femme dans la liste de candidats proposée par les cabinets de recrutement pour les postes de direction
- Établir des discussions avec le Comité d'Entreprise Européen deux fois par an pour partager les initiatives et recueillir leur point de vue
- Publier l'écart de rémunération entre les sexes ajusté et non ajusté, la répartition par sexe des salariés à temps partiel, le score par pilier de l'index français de l'égalité professionnelle

En complément des échanges avec SPIE auxquels Sycomore AM a participé dans le cadre du Club 30% France, plusieurs rencontres et communications ont eu lieu au cours de l'année 2024, notamment en marge de l'Assemblée Générale et dans le contexte des deux accidents graves ayant engendré plusieurs décès au Gabon et au Mexique en 2024. Nous avons notamment partagé des questions concernant la performance du groupe en matière de santé-sécurité, qui influence la rémunération variable de court terme du PDG. Nous avons en particulier encouragé l'entreprise :

1. à intégrer une condition sur l'absence d'accident mortel pour le déclenchement du bonus associé à la performance en matière de sécurité et ;
2. à améliorer la collecte et le reporting de données d'accidentologie sur la population des sous-traitants.



## 3.2 Nos votes en assemblées générales

Afin de participer activement à la démocratie actionnariale, nous votons systématiquement aux assemblées générales (AG) de l'ensemble des entreprises en portefeuille. En 2024, nous avons ainsi **voté à 97% des assemblées générales** des entreprises en portefeuille. Deux assemblées générales en dehors de France n'ont pas été votées en 2024, en raison d'un problème administratif ou technique.

**60** AG votées (soit 100% en France et 96% hors France)

**82%** des AG avec **au moins un vote contre**

**856** résolutions

**18%** de votes contre

### Part des votes négatifs

| Thèmes  | Part des votes négatifs |
|---|-------------------------|
| Rémunération des dirigeants exécutifs             | 35%                     |
| Opérations sur capital                            | 31%                     |
| Résolutions d'actionnaires                        | 28%                     |
| Modifications statutaires                         | 27%                     |
| Formalités  | 18%                     |
| Nomination et rémunération des membres du conseil | 17%                     |
| Autres motifs                                     | 4%                      |
| Approbation des comptes et de la gestion          | 2%                      |
| Actionnariat salarié et formalités                | 0%                      |

Le taux de contestation moyen est de **18%**. Comme le montre le graphique, les niveaux de contestation les plus importants ont porté sur la **rémunération des dirigeants exécutifs** (35% de votes contre) et les **opérations sur capital** (31%).



Concernant les **rémunérations**, nous sommes particulièrement vigilants à l'alignement des rémunérations des dirigeants avec l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes, notamment via l'intégration de critères ESG, à la modération des rémunérations perçues et à la transparence des politiques et rapports de rémunération.



Concernant les **opérations sur capital**, nous veillons à l'intérêt des actionnaires minoritaires dans les autorisations demandées en assemblée générale.



La totalité des **résolutions d'actionnaires votées en 2024** concernaient l'élection et la rémunération des administrateurs d'entreprises italiennes, conformément aux pratiques de ce marché. Le taux de contestation s'explique principalement par la possibilité de ne soutenir qu'une seule liste d'administrateurs parmi celles proposées au conseil : le soutien à la liste proposée par le conseil implique donc nécessairement un vote "négatif" à celle proposée par les actionnaires.



Au total, en 2024, 4 résolutions portaient sur des thèmes de **durabilité**, toutes votées favorablement par Sycomore AM. En particulier, nous avons soutenu le **Say on Climate** soumis par **GEA Group**. L'entreprise s'est notamment fixé des objectifs sur le scope 1 et 2 pour 2026, et vise la neutralité carbone d'ici 2040, avec des objectifs intermédiaires pour ses émissions de Scope 1, 2 et 3 validés par SBTi, conformément à un scénario à 1,5 °C.



## 04 Annexes

### INVENTAIRE DES ENTREPRISES INVESTIES AU SEIN DU FONDS SYCOMORE SÉLECTION MIDCAP AU 13.12.2024

Les émetteurs investis à fin 2024 ayant fait l'objet d'un engagement au cours de l'année ont représenté 17% du portefeuille en poids.

| ENTREPRISE                  | CODE ISIN    | POIDS EN PORTEFEUILLE | NEC <sup>14</sup> | CS <sup>15</sup> | INVESTISSEMENTS DURABLES | ENGAGEMENT PAR PILIER SPICE <sup>16</sup> |
|-----------------------------|--------------|-----------------------|-------------------|------------------|--------------------------|---|
| ARCADIS NV                  | NL0006237562 | 3,43%                 | 22%               | 30%              | Environnement            | Environment, People                       |
| GEA GROUP AG                | DE0006602006 | 3,40%                 | -3%               | 13%              | Non durable              |   |
| ASR NEDERLAND NV            | NL0011872643 | 3,40%                 | 0%                | 33%              | Social                   |   |
| DELONGHI SPA                | IT0003115950 | 3,37%                 | -44%              | 0%               | Non durable              |   |
| GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA | FR0011726835 | 3,05%                 | -10%              | 1%               | Social                   |   |
| ROBERTET SA                 | FR0000039091 | 2,79%                 | -9%               | 10%              | Non durable              |   |
| RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA | XS2854303729 | 2,76%                 | 0%                | 74%              | Social                   |   |
| TECHNOGYM SPA               | IT0005162406 | 2,71%                 | 0%                | 40%              | Social                   |   |
| NEMETSCHKE AKT              | DE0006452907 | 2,55%                 | 21%               | 22%              | Environnement            |   |
| BRUNELLO CUCINELLI SPA      | IT0004764699 | 2,53%                 | -2%               | -15%             | Social                   |   |
| FIELMANN GROUP AG           | DE0005772206 | 2,47%                 | 1%                | 57%              | Social                   |   |
| CORTICEIRA AMORIM SA        | PTCOR0AE0006 | 2,45%                 | -18%              | -11%             | Social                   |   |
| INWIT                       | IT0005090300 | 2,41%                 | -1%               | 50%              | Social                   |   |
| SIG GROUP AG                | CH0435377954 | 2,39%                 | 28%               | 22%              | Environnement et Social  | Clients, Environment, Investors           |
| THULE GROUP                 | SE0006422390 | 2,36%                 | 0%                | 18%              | Non durable              |   |
| FINECOBANK SPA              | IT0000072170 | 2,34%                 | 0%                | 14%              | Social                   |   |
| BANKINTER SA                | ES0113679137 | 2,32%                 | 0%                | 35%              | Social                   |   |
| FISCHER                     | CH1169151003 | 2,26%                 | 8%                | X                | Non durable              |   |
| HUHTAMAKI OYJ               | FI0009000459 | 2,25%                 | -19%              | X                | Non durable              |   |
| SANLORENZO SPA              | IT0003549422 | 2,24%                 | -100%             | -50%             | Non durable              |   |
| KNORR-BREMSE AG             | DE000KBX1006 | 2,12%                 | 33%               | 70%              | Environnement et Social  |   |
| INTERPARFUMS SA             | FR0004024222 | 2,10%                 | 3%                | 0%               | Non durable              |   |
| DUERR AG                    | DE0005565204 | 2,05%                 | 10%               | 11%              | Environnement            |   |
| VIRBAC SA                   | FR0000031577 | 2,05%                 | -12%              | 0%               | Social                   | Investors                                 |
| FUGRO NV                    | NL00150003E1 | 1,97%                 | 18%               | X                | Environnement            |   |

<sup>14</sup> NEC pour Net Environmental Contribution : mesure, sur une échelle de -100% à +100%, pour chaque entreprise, de la contribution de son offre de produits et services aux défis de la transition écologique. <sup>15</sup> CS pour Contribution Sociétale des produits et services : mesure, sur une échelle de -100% à +100%, pour chaque entreprise, de la contribution de son offre de produits et services aux défis sociétaux. <sup>16</sup> SPICE pour Society & Suppliers, People, Investors, Clients et Environment : note fondamentale des entreprises intégrant les enjeux ESG, sur une échelle de 1 à 5 où 5 est la meilleure note. Notre politique d'intégration ESG détaille les éléments pris en compte dans notre modèle d'analyse fondamentale SPICE.

## 04

## Annexes

| ENTREPRISE                       | CODE ISIN    | POIDS EN PORTEFEUILLE | NEC <sup>15</sup> | CS <sup>16</sup> | INVESTISSEMENTS DURABLES | ENGAGEMENT PAR PILIER SPICE <sup>17</sup> |
|----------------------------------|--------------|-----------------------|-------------------|------------------|--------------------------|---|
| KEMIRA OYJ                       | FI0009004824 | 1,89%                 | 19%               | 4%               | Environnement            |   |
| ERG SPA                          | IT0001157020 | 1,74%                 | 94%               | 51%              | Environnement et Social  |   |
| SOPRA STERIA GROUP               | FR0000050809 | 1,66%                 | 0%                | 14%              | Social                   | Investors                                 |
| AFRY AB                          | SE0005999836 | 1,66%                 | 22%               | X                | Environnement            |   |
| SHURGARD SELF STORAGE LTD        | BE6356733327 | 1,60%                 | 49%               | 0%               | Environnement            |   |
| SPIE SA                          | FR0012757854 | 1,49%                 | 15%               | 31%              | Environnement et Social  | Investors, People, Society & Suppliers    |
| AZELIS GROUP NV                  | BE6355549120 | 1,48%                 | -4%               | 7%               | Non durable              |   |
| MONCLER SPA                      | IT0004965148 | 1,47%                 | 2%                | -25%             | Social                   | Investors, People                         |
| LABORATORIOS FARMACEUTICOS ROVI  | ES0157261019 | 1,44%                 | 0%                | 69%              | Social                   |   |
| FLUIDRA SA                       | ES0137650018 | 1,41%                 | -7%               | 0%               | Social                   |   |
| ROTORK PLC                       | GB00BVFNZH21 | 1,38%                 | -9%               | X                | Non durable              |   |
| ID LOGISTICS GROUP               | FR0010929125 | 1,37%                 | 0%                | 1%               | Social                   | Environment                               |
| ESKER SA                         | FR0000035818 | 1,36%                 | 2%                | 39%              | Social                   | Environment, Investors, People            |
| DANIELI & CO                     | IT0000076502 | 1,33%                 | 21%               | 44%              | Environnement et Social  |   |
| REXEL SA                         | FR0010451203 | 1,32%                 | 11%               | 27%              | Environnement et Social  |   |
| SEGRO PLC                        | GB00B5ZN1N88 | 1,31%                 | 4%                | -6%              | Non durable              |   |
| CORBION NV                       | NL0010583399 | 1,29%                 | 0%                | 7%               | Non durable              |   |
| AALBERTS NV                      | NL0000852564 | 1,14%                 | 1%                | 5%               | Non durable              |   |
| AMPLIFON SPA                     | IT0004056880 | 1,13%                 | 0%                | 52%              | Social                   |   |
| BEFESA SA                        | LU1704650164 | 1,00%                 | 47%               | 50%              | Environnement et Social  | Environment, Investors, People            |
| HUSQVARNA AB                     | SE0001662230 | 0,94%                 | 0%                | 10%              | Social                   |   |
| EBRO FOODS SA                    | ES0112501012 | 0,91%                 | 0%                | 11%              | Non durable              |   |
| JENOPTIK AG                      | DE000A2NB601 | 0,89%                 | 0%                | 36%              | Social                   |   |
| DIETEREN GROUP                   | BE0974259880 | 0,68%                 | 3%                | 24%              | Non durable              |   |
| IPSOS                            | FR0000073298 | 0,59%                 | 0%                | 13%              | Non durable              | Investors                                 |
| SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBIENTE | ES0165386014 | 0,55%                 | 71%               | 50%              | Environnement et Social  |   |
| MUNTERS GROUP AB                 | SE0009806607 | 0,53%                 | 15%               | 19%              | Environnement            |   |

<sup>14</sup> NEC pour Net Environmental Contribution : mesure, sur une échelle de -100% à +100%, pour chaque entreprise, de la contribution de son offre de produits et services aux défis de la transition écologique. <sup>15</sup> CS pour Contribution Sociétale des produits et services : mesure, sur une échelle de -100% à +100%, pour chaque entreprise, de la contribution de son offre de produits et services aux défis sociétaux. <sup>16</sup> SPICE pour Society & Suppliers, People, Investors, Clients et Environment : note fondamentale des entreprises intégrant les enjeux ESG, sur une échelle de 1 à 5 où 5 est la meilleure note. Notre politique d'intégration ESG détaille les éléments pris en compte dans notre modèle d'analyse fondamentale SPICE.

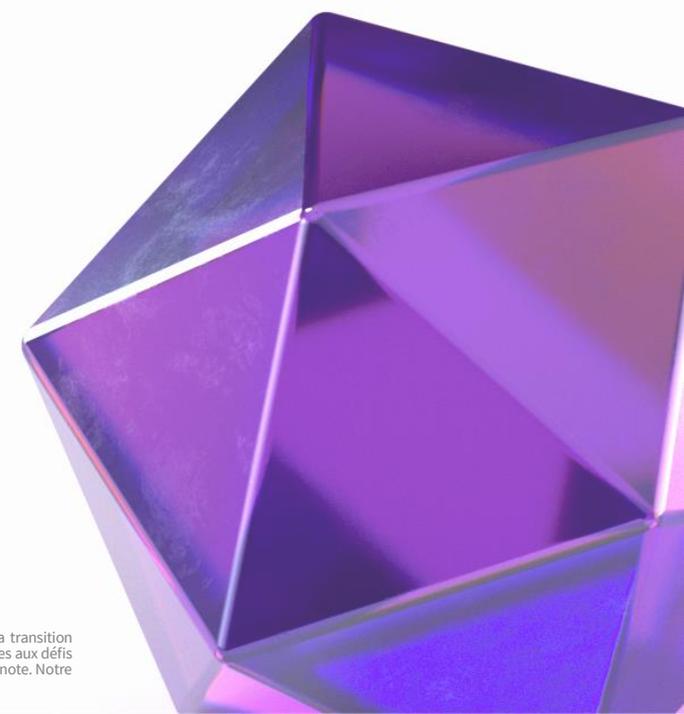
## 04

## Annexes

| ENTREPRISE              | CODE ISIN    | POIDS EN PORTEFEUILLE | NEC <sup>15</sup> | CS <sup>16</sup> | INVESTISSEMENTS DURABLES | ENGAGEMENT PAR PILIER SPICE <sup>17</sup> |
|-------------------------|--------------|-----------------------|-------------------|------------------|--------------------------|---|
| DERMAPHARM HOLDING SE   | DE000A2GS5D8 | 0,51%                 | 0%                | 46%              | Environnement et Social  | Investors                                 |
| ALTRI SGPS SA           | PTALT0AE0002 | 0,50%                 | 25%               | 0%               | Environnement            |   |
| SPRINGER NATURE AG & CO | DE000SPG1003 | 0,34%                 | 7%                | 45%              | Social                   |   |

## ENTREPRISES ENGAGÉES ET INVESTIES AU COURS DE L'ANNÉE ET SORTIES DE PORTEFEUILLES AU 13.12.2024

| ENTREPRISE | ENGAGEMENT PAR PILIER SPICE <sup>16</sup> |
|------------|---|
| ALTEN      | Investors                                 |
| NEXANS     | Environment, Investors, People            |



<sup>14</sup> NEC pour Net Environmental Contribution : mesure, sur une échelle de -100% à +100%, pour chaque entreprise, de la contribution de son offre de produits et services aux défis de la transition écologique. <sup>15</sup> CS pour Contribution Sociétale des produits et services : mesure, sur une échelle de -100% à +100%, pour chaque entreprise, de la contribution de son offre de produits et services aux défis sociétaux. <sup>16</sup> SPICE pour Society & Suppliers, People, Investors, Clients et Environment : note fondamentale des entreprises intégrant les enjeux ESG, sur une échelle de 1 à 5 où 5 est la meilleure note. Notre politique d'intégration ESG détaille les éléments pris en compte dans notre modèle d'analyse fondamentale SPICE.

**INDICATEURS D'INCIDENCES NÉGATIVES DU RÈGLEMENT DIT « SFDR » PORTANT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ DANS LE SECTEUR DES SERVICES FINANCIERS AU 13.12.2024**

Ces indicateurs sont consolidés à l'échelle du fonds, les données de l'indice de référence sont fournies à titre de comparaison. Les résultats sont à prendre avec précaution compte-tenu du niveau de maturité variable des informations reportées ou estimées et du taux de couverture faible sur certains indicateurs. Ce compte rendu est donné à titre indicatif en réponse aux exigences du label ISR et ne fait pas l'objet d'exigences de performances spécifiques à l'échelle du fonds.

| INDICATEUR D'INCIDENCE NÉGATIVE   | UNITÉ            | FONDS | INDICE | COUVERTURE FONDS | COUVERTURE INDICE |
|---|------------------|-------|--------|------------------|-------------------|
| ÉMISSIONS CARBONE   | tonnes eq CO2    | 71509 | 197546 | 95%              | 95%               |
| EMPREINTE CARBONE   | tonnes eq CO2/M€ | 399   | 1219   | 95%              | 95%               |
| INTENSITÉ CARBONE   | tonnes eq CO2/M€ | 1191  | 1104   | 95%              | 95%               |
| EXPOSITION FOSSILE  | %                | 4%    | 4%     | 88%              | 94%               |
| PART CONSO & PROD ÉNERGIES NON RENOUVELABLES  | %                | 63%   | 66%    | 85%              | 96%               |
| INTENSITÉ DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DES SECTEURS À FORT IMPACT CLIMATIQUE                                    | GWh/M€           | 19%   | 46%    | 84%              | 96%               |
| ACTIVITÉS AYANT UN IMPACT NÉGATIF SUR LA BIODIVERSITÉ   | %                | 23%   | 17%    | 88%              | 99%               |
| POLLUTION DE L'EAU  | tonnes/M€        | 0,38  | 0,11   | 10%              | 3%                |
| PRODUCTION DE DÉCHETS DANGEREUX   | tonnes/M€        | 88,42 | 200,25 | 85%              | 94%               |
| VIOLATIONS DES PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES ET DE L'OCDE  | %                | 0%    | 0%     | 85%              | 98%               |
| ABSENCE DE PROCESSUS ET DE MÉCANISMES DE CONTRÔLE DE CONFORMITÉ AUX PRINCIPES DU PACTE MODIAL DES NATIONS UNIES | %                | 0%    | 0%     | 88%              | 99%               |
| ÉCART DE RÉMUNÉRATION NON AJUSTÉ ENTRE LES SEXES  | %                | 7%    | 12%    | 57%              | 83%               |
| MIXITÉ AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  | %                | 40%   | 40%    | 84%              | 98%               |
| EXPOSITION À DES ARMES CONTROVERSÉES  | %                | 0%    | 1%     | 88%              | 99%               |

**INDICATEURS D'INCIDENCES NÉGATIVES DU RÈGLEMENT DIT « SFDR » PORTANT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ DANS LE SECTEUR DES SERVICES FINANCIERS AU 13.12.2024**

*Ces indicateurs sont consolidés à l'échelle du fonds, les données de l'indice de référence sont fournies à titre de comparaison. Les résultats sont à prendre avec précaution compte-tenu du niveau de maturité variable des informations reportées ou estimées et du taux de couverture faible sur certains indicateurs. Ce compte rendu est donné à titre indicatif en réponse aux exigences du label ISR et ne fait pas l'objet d'exigences de performances spécifiques à l'échelle du fonds.*

| INDICATEUR D'INCIDENCE NÉGATIVE   | DÉFINITION  |
|---|---|
| ÉMISSIONS CARBONE   | Émissions de gaz à effet de serre, scope 1, 2 et 3  |
| EMPREINTE CARBONE   | Empreinte carbone, scope 1, 2 et 3  |
| INTENSITÉ CARBONE   | Intensité carbone, scope 1, 2 et 3  |
| EXPOSITION FOSSILE  | Part des investissements réalisés dans des entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles  |
| PART CONSO & PROD ÉNERGIES NON RENOUVELABLES  | Part de la production et de la consommation d'énergie issue d'énergies non renouvelables  |
| INTENSITÉ DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DES SECTEURS À FORT IMPACT CLIMATIQUE                                    | Consommation d'énergie en GWh par million EUR de revenu des entreprises investies   |
| ACTIVITÉS AYANT UN IMPACT NÉGATIF SUR LA BIODIVERSITÉ   | Part des investissements réalisés dans des entreprises avec des activités pouvant impacter négativement la biodiversité et situées dans ou près de zones sensibles pour la biodiversité   |
| POLLUTION DE L'EAU  | Tonnes d'émissions dans l'eau rejetées par les entreprises investies, par million EUR investi   |
| PRODUCTION DE DÉCHETS DANGEREUX   | Tonnes de déchets dangereux produits par les entreprises investies, par million EUR investi   |
| VIOLATIONS DES PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES ET DE L'OCDE  | Part des investissements réalisés dans des entreprises ayant violé les principes du pacte mondial des Nations Unies ou les principes directeurs de l'OCDE pour les multinationales  |
| ABSENCE DE PROCESSUS ET DE MÉCANISMES DE CONTRÔLE DE CONFORMITÉ AUX PRINCIPES DU PACTE MODIAL DES NATIONS UNIES | Part des investissements réalisés dans des entreprises n'ayant pas mis en place de politiques visant à suivre la conformité avec les principes du pacte mondial des Nations Unies ou les principes directeurs de l'OCDE pour les multinationales ou n'ayant pas de dispositif d'alertes pour gérer les violations à ces principes |
| ÉCART DE RÉMUNÉRATION NON AJUSTÉ ENTRE LES SEXES  | Moyenne de l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes des entreprises investies, non ajustée  |
| MIXITÉ AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  | Part des femmes dans les conseils d'administration des entreprises investies  |
| EXPOSITION À DES ARMES CONTROVERSÉES  | Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées   |



**sycomore  
am**

[www.sycomore-am.com](http://www.sycomore-am.com)

14 avenue Hoche  
75008 Paris